

DÉPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

CANTON DE
DESVRES

Téléphone : 03.21.33.30.88
Mél : communedecolembert@wanadoo.fr
Site : www.colembert.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE COLEMBERT
62142

Le 10 octobre 2023

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE

Nous vous informons de la reconnaissance de la commune sur l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène « sécheresse / réhydratation des sols » pour l'année 2022 (du 01/07/22 au 30/09/22), paru au journal officiel du 26 septembre 2023.

Vous disposez de 30 jours, à compter du 26 septembre 2023, pour déclarer le sinistre auprès de votre assurance et renseigner des dégâts subis.

L'arrêté est disponible sur le site internet de la commune et consultable en mairie.

GROUPEMENT DE COMMANDE DE FUEL

Pour répondre à la demande d'habitants, nous proposons de recueillir les pré-commandes de fuel afin de solliciter un tarif attractif.

Si vous êtes intéressés, **Merci de nous faire parvenir sous huitaine, par mail vos coordonnées postales et téléphoniques ainsi que la quantité désirée.**

INCIVILITES

Nous subissons des dégradations récurrentes au niveau des bâtiments communaux.

Une plainte a été déposée et une enquête de gendarmerie est en cours.